

Troisième publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **A. Protti Architecture S.A. en liquidation, Moudon**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 19.11.2002
4. Echéance de préavis des créances: **30.12.2002**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Adolphe Protti, liquidateur, avenue de Bussy 39, 1510 Moudon
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.

Christian Golay, notaire
1510 Moudon
(00748908)